

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société d'Articles Hygiéniques Tunisie

Siège social : 5 Rue 8610, Zone industrielle La Charguia 1 - Tunis

Non Renouvellement du Contrat de Liquidité

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions S A H et l'intermédiaire en bourse MAC SA porte à la connaissance du public que ce contrat est arrivé à échéance le 08/01/2015.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société S A H est entré en exécution depuis le 08/01/2014, Il était composé de 320 856 actions S A H et de 7 000 000 dinars de liquidité.

A la date de l'échéance du contrat, soit le 08/01/2015, il est composé de 591 711 actions SAH, 3 actions SAH DA2014, 18 actions SAH DA2014/2 et de 3 662 094,661 dinars de liquidité.

Ledit contrat ne sera pas renouvelé.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*